



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 10.2 de l'ordre du jour provisoire

Dix-septième session ordinaire

Rome, 18-22 février 2019

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN
D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION
DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES
GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES**

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1-2
II. Suite donnée au Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières	3-30
III. Indications que la Commission est invitée à donner	31

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



CGRFA 17

I. INTRODUCTION

1. À sa quatorzième session ordinaire, en avril 2013, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a examiné le projet de priorités stratégiques relatives aux actions à mener dans le domaine des ressources génétiques forestières et l'a approuvé sous la forme du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (le Plan d'action mondial)¹. La Conférence de la FAO a par la suite adopté le Plan d'action mondial à sa trente-huitième session, en juin 2013². À sa quinzième session ordinaire, en janvier 2015, la Commission a approuvé la *Stratégie de mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (la Stratégie de mise en œuvre).³

2. Le présent document résume les activités qui ont été menées par la FAO en collaboration avec ses partenaires depuis la seizième session ordinaire de la Commission, qui s'est tenue en février 2017, pour donner suite au Plan d'action mondial. Ces activités comprennent notamment l'élaboration du Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial et l'élaboration d'un projet de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières et d'un projet de stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

II. SUITE DONNÉE AU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial

3. À sa seizième session ordinaire, la Commission a adopté, pour les ressources génétiques forestières, les cibles, indicateurs et moyens de vérification proposés comme outils d'évaluation pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, ainsi que le calendrier de suivi⁴. Elle a demandé à la FAO de formuler un projet de directives pour l'élaboration des rapports d'avancement des pays, ainsi que des directives pour l'établissement de rapports par les réseaux régionaux et les organisations internationales. Elle a aussi demandé à la FAO d'éviter les chevauchements avec les obligations en matière d'élaboration de rapports sur les ressources phylogénétiques qui existent dans le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques (WIEWS)⁵. Elle a également encouragé les pays à se préparer afin de procéder à la collecte des informations et des données requises pour faciliter la présentation de leur premier rapport d'avancement dans les délais impartis⁶.

4. Début 2017, la FAO a élaboré un projet de directives pour l'établissement des rapports, notamment un questionnaire et un glossaire de termes techniques, en vue de la présentation des rapports d'avancement des pays, après avoir pris en compte les obligations en matière d'établissement de rapports du système WIEWS. Comme demandé par la Commission⁷, la FAO, en mars 2017, a consulté par voie électronique le Groupe de travail et les points focaux nationaux pour les ressources génétiques forestières en ce qui concerne le projet de directives pour l'établissement des rapports et a reçu des observations de 11 pays⁸. La FAO a également présenté les directives pour l'établissement des rapports et le processus d'établissement des rapports au cours d'ateliers régionaux et d'autres réunions organisées dans le cadre du Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique (Kuala Lumpur [Malaisie], 21 mars 2017), du Système européen d'information sur les

¹ CGRFA-14/13/Report, paragraphe 52.

² C 2013/REP, paragraphe 77.

³ CGRFA-15/15/Report, *Annexe E*.

⁴ CGRFA-16/17/Report, paragraphe 74.

⁵ Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. <http://www.fao.org/wiews/fr/>

⁶ CGRFA-16/17/Report, paragraphe 75.

⁷ CGRFA-16/17/Report, paragraphe 75.

⁸ Allemagne, Australie, Brésil, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Maroc, Norvège, République tchèque, Suède.

ressources génétiques forestières (Rome [Italie], 5 avril 2017), du Programme européen pour les ressources génétiques forestières (Amsterdam [Pays-Bas], 30 mai – 2 juin 2017) et du Groupe de travail sur les ressources génétiques forestières de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (Provo [États-Unis d'Amérique], 23-27 octobre 2017).

5. Par la lettre circulaire aux gouvernements C/CBD-7 datée du 22 mai 2017⁹, la FAO a invité les États membres à soumettre leur rapport d'avancement national sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial le 31 décembre 2017 au plus tard. Les pays avaient la possibilité de faire parvenir leurs rapports au moyen du système de présentation des rapports en ligne, en complétant le questionnaire disponible sur la plateforme Open Foris. Afin de faciliter les réponses aux questions portant sur des espèces particulières, la liste des espèces communiquée précédemment pour *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* a été révisée, afin de prendre en compte les changements récents dans la taxonomie et d'exclure les espèces mineures d'arbustes qui ne peuvent pas vraiment être considérées comme des ressources génétiques forestières. La liste mise à jour, qui comprend environ 6 600 espèces, a été intégrée au système de présentation des rapports en ligne.

6. En novembre 2017, 90 points focaux nationaux au total disposaient d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe pour accéder au système de présentation des rapports en ligne. Au cours du processus d'établissement des rapports, le Secrétariat a fourni aux points focaux, à leur demande, une assistance technique pour l'utilisation du système de présentation des rapports en ligne. Les points focaux nationaux pouvaient également ajouter des espèces dans le modèle de rapport, à condition d'en informer le Secrétariat. Le questionnaire en ligne avait fait office de rapport d'avancement des pays.

7. En avril 2018, 38 pays au total, ainsi qu'un réseau régional, avaient soumis leurs rapports d'avancement et, sur la base de ces derniers, la FAO a élaboré le *Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial*, en vue de la cinquième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail), qui s'est tenue en mai 2018. Le Groupe de travail a pris note des activités signalées et a salué les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Il a recommandé aux pays, aux réseaux régionaux et aux organisations internationales qui n'avaient pas encore transmis leurs rapports d'avancement de le faire le 31 août 2018 au plus tard. Il a également recommandé qu'une version mise à jour du Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial soit présentée à la présente session de la Commission, en vue de son examen.

8. En octobre 2018, 44 pays au total avaient soumis leurs rapports d'avancement (Allemagne, Arménie, Australie, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Chypre, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Inde, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liban, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexique, Niger, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République tchèque, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie et Vanuatu). Parmi les organisations internationales concernées, seul *Bioversity International* a transmis un rapport sur sa contribution à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, notamment les activités de trois réseaux régionaux (le Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique [APFORGEN], le Réseau latino-américain de ressources génétiques forestières [LAFORGEN] et le Programme pour les ressources génétiques forestières de l'Afrique subsaharienne [SAFORGEN]). Un quatrième réseau, Le Programme européen pour les ressources génétiques forestières, a également soumis son rapport d'avancement.

9. Sur la base des autres rapports d'avancement reçus, le document intitulé *Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*¹⁰ donne des informations détaillées sur les progrès réalisés par les pays ayant transmis leur rapport en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action mondial et fait ressortir la contribution des réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et des organisations internationales concernées. Les annexes du document présentent les directives pour l'élaboration des rapports d'avancement des pays, ainsi que les directives pour l'établissement de

⁹ <http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/documents/CGRFA/CGRFA-16/bt555f.pdf>

¹⁰ CGRFA-17/19/10.2/Inf.1.

rapports par les réseaux régionaux et les organisations internationales, comme demandé par la Commission.

10. Le Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial indique que la plupart des pays ayant transmis leur rapport disposent d'un inventaire national des ressources génétiques forestières (32 pays sur 44) et de programmes ou systèmes nationaux de conservation *in situ* et *ex situ* (respectivement 38 et 32 pays). De même, la plupart des pays ont un programme national de semences d'arbres (32 pays sur 44). En ce qui concerne l'existence de mécanismes de coordination nationaux et de stratégies nationales pour les ressources génétiques forestières, 27 et 26 pays respectivement ont signalé en disposer. Pour ce qui est de l'état de la conservation, de l'utilisation et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières, un total de 1 145 espèces d'arbres et autres espèces ligneuses ont été répertoriées dans les rapports d'avancement.

Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières

11. À sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO d'élaborer un projet de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières qui soit conforme au plan proposé¹¹ et qui tienne compte des directives existantes en matière d'élaboration des programmes forestiers nationaux et de formulation des politiques forestières, afin d'éviter les chevauchements d'activités¹².

12. Le Groupe de travail, à sa cinquième session, a examiné projet de Directives volontaires élaboré par la FAO et a demandé au Secrétariat d'inviter les points focaux nationaux pour les ressources génétiques forestières et les réseaux régionaux et organisations internationales concernés de formuler des observations sur le projet de Directives volontaires. Il a en outre demandé au Secrétariat d'élaborer, après avoir pris en compte les observations transmises, un projet de Directives volontaires approfondi, afin que la Commission l'examine à la présente session. Les points focaux nationaux de l'Allemagne, de l'Australie, du Chili, de l'Espagne, de l'Inde, de Madagascar et du Mexique ont fait parvenir leurs observations et/ou commentaires.

13. Le document intitulé *Projet révisé de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières*¹³ présente le projet de Directives, en vue de son examen par la Commission. Le projet révisé de Directives a pour objectif d'aider les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial et de promouvoir l'intégration des ressources génétiques forestières dans les autres instruments et stratégies nationaux pertinents.

Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial

14. À sa dernière session, la Commission a examiné les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration de la stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial¹⁴. Elle a demandé à la FAO de continuer à mobiliser des fonds extrabudgétaires, d'élaborer la stratégie de financement, afin d'aider à mettre en œuvre le Plan d'action mondial, et d'encourager les donateurs à y contribuer¹⁵.

15. La FAO a poursuivi ses recherches de donateurs disposés à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial, mais jusqu'à présent, aucun fond extrabudgétaire n'a été mobilisé à cette fin. Toutefois, la FAO a appuyé l'élaboration de projets menés par les pays qui, bien qu'ils concernent des sujets plus larges, devraient contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. La FAO aide actuellement plusieurs pays¹⁶ à mettre en œuvre des projets financés par le Fonds pour

¹¹ CGRFA-16/17/19, *Annexe A*.

¹² CGRFA-16/17/Report, paragraphe 73.

¹³ CGRFA-17/19/10.2/Inf.3.

¹⁴ CGRFA-16/17/19, paragraphes 18-20.

¹⁵ CGRFA-16/17/Report, paragraphe 73.

¹⁶ Restauration des forêts et des paysages au service de la résilience des paysages et des moyens d'existence en République centrafricaine (2018-2022); Gestion durable des forêts afin d'accroître la résilience des forêts face au changement climatique en Chine (2016-2022); Gestion communautaire intégrée des ressources naturelles aux Fidji (2018-2019); Gestion durable des paysages de production ligneuse au service de la conservation de la

l'environnement mondial (FEM) qui visent à améliorer la gestion durable des forêts ou la restauration des paysages et des forêts.

16. La FAO a en outre obtenu son accréditation auprès du Fonds vert pour le climat pour gérer ses projets et, récemment, deux propositions de projets de grande envergure du Fonds vert pour le climat à El Salvador et au Paraguay¹⁷, notamment des activités en lien avec les forêts, ont été approuvées. En outre, la FAO aide actuellement le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale et la République démocratique populaire lao¹⁸ à élaborer de plus petits projets dans le cadre du Fonds vert pour le climat, afin d'améliorer la contribution des forêts et des autres utilisations des terres à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets dans ces pays. Enfin, la FAO aide Cuba, la Gambie, le Sénégal, le Soudan et le Tchad à élaborer des propositions de projets au titre du Fonds vert pour le climat, notamment des activités sur les forêts et dans le cadre de REDD+ (Réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts, plus gestion durable des forêts et conservation et accroissement des stocks de carbone forestiers).

17. Par ailleurs, la mise en œuvre du Plan d'action mondial est actuellement appuyée dans le cadre d'autres projets et programmes de la FAO. À l'aide des fonds apportés par la Norvège, la FAO appuie la création d'un centre national de semences d'arbres forestiers au Liban¹⁹. Dans le cadre de son Programme de coopération technique, la FAO renforce les capacités de l'Institut de recherche forestière au Myanmar et la contribution des secteurs agricoles au Plan d'action national pour la biodiversité en Inde²⁰. Dans le cadre de l'initiative «Action contre la désertification²¹», la FAO et ses partenaires ont renforcé les systèmes nationaux d'approvisionnement en semences d'arbres au Burkina Faso, au Kenya, au Mali et au Niger. En novembre 2017, la FAO et ses partenaires de l'Action contre la désertification ont également organisé un atelier régional à Niamey (Niger), afin d'évaluer et de planifier les initiatives de restauration à grande échelle dans 12 pays participant au programme africain de la «Grande muraille verte». En outre, le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages²² a continué d'appuyer la remise en état des terres dégradées au Cambodge, au Guatemala, au Liban, en Ouganda, au Pérou, aux Philippines et au Rwanda. Ces efforts croissants consistent à trouver de nouvelles façons d'améliorer la production de matériels forestiers de reproduction, afin d'atteindre les objectifs ambitieux établis en matière de plantation d'arbres.

biodiversité en Haïti (2019-2023); Rémunération des services écosystémiques au service de la conservation des forêts et de moyens d'existence durables au Mozambique (2017-2022); Inverser les processus de déforestation et de dégradation dans les forêts de *Pinus gerardiana* à haute valeur de conservation au Pakistan (2018-2021); Améliorer la biodiversité, les flux écosystémiques et les stocks de carbone au moyen de la gestion durable des forêts et de la remise en état des terres forestières dégradées aux Philippines (2018-2022); Restauration des paysages au service des fonctionnalités écosystémiques et de l'atténuation des effets du changement climatique en République de Sao Tomé-et-Principe (2018-2023); Promouvoir la gestion durable des forêts et améliorer les moyens d'existence au moyen de la planification intégrée de l'utilisation des terres et de la restauration du paysage forestier au Sri Lanka (2018-2022); Gestion durable des forêts dans les zones de montagne et de vallées en Ouzbékistan (2018-2023).

¹⁷ Transposer à plus grande échelle les mesures en faveur de la résilience face au changement climatique dans les agroécosystèmes du couloir de la sécheresse à El Salvador (2018–2023); Pauvreté, reboisement, énergie et changement climatique (Paraguay) (2019–2023).

¹⁸ Évaluation des possibilités dans le secteur de l'utilisation des terres et des forêts au Burkina Faso, afin d'appuyer l'adaptation au changement climatique (2018–2019); Aider le Congo à se préparer en vue de projets du Fonds vert pour le climat dans le secteur de l'utilisation des terres et des forêts (2018–2019); Appui à la préparation des autorités nationales désignées de la Guinée équatoriale, afin de s'engager auprès du GCF dans les premières phases de REDD+. (2018–2019); Préparation de la République démocratique populaire lao à REDD+ (2018–2020).

¹⁹ La création d'un centre national de semences forestières au Liban (2016-2018).

²⁰ Renforcer les capacités de l'Institut de recherche forestière, Myanmar (2017-2019); Renforcer la contribution de l'agriculture et des secteurs connexes au Plan d'action national 2008 pour la biodiversité et aux Objectifs nationaux de biodiversité de l'Inde (2017-2019).

²¹ <http://www.fao.org/in-action/action-against-desertification/fr/>

²² <http://www.fao.org/in-action/forest-landscape-restoration-mechanism/en/>

18. La FAO a poursuivi l'élaboration de la stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial, après avoir pris en compte les évolutions récentes du cadre mondial sur les forêts, comme l'adoption du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2017, ainsi que les principaux instruments de financement consacrés aux forêts. En outre, la FAO a pris en compte les enseignements à tirer de ses efforts passés ou actuels en matière d'aide aux pays en développement et aux pays en transition, afin de mobiliser des ressources financières au service de la gestion durable des forêts. Le document *Global framework on forests and main forest-related financing mechanisms*²³ (Cadre mondial sur les forêts et les principaux mécanismes de financement dans ce domaine) présente ces évolutions et enseignements à tirer.

19. Compte tenu de ce qui précède, il est probable que la création, par la FAO, d'un Fonds fiduciaire consacré exclusivement à la mise en œuvre du Plan d'action mondial sur les ressources génétiques forestières ne permettrait de mobiliser qu'une quantité limitée de ressources financières nouvelles pour ces travaux dans les pays en développement et engendrerait d'importants coûts de transaction. Les projets nationaux ou régionaux sur les ressources génétiques forestières financés dans le cadre d'un tel Fonds fiduciaire ne seraient donc que de courte durée et seraient modestes du point de vue du budget. Ainsi, il est peu probable que ce type de projet permette d'obtenir des effets durables et d'améliorer la gestion des ressources génétiques forestières dans les pays en développement. Dans ces conditions, il est nécessaire d'adopter une autre approche que celle du Fonds fiduciaire.

20. Afin de mobiliser efficacement des ressources financières pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial, l'approche ci-après est proposée.

- i. Premièrement, pour des raisons à la fois techniques et financières, la proposition consiste à intégrer les mesures sur la conservation et l'utilisation des ressources génétiques forestières aux mesures de plus grande ampleur et plus globales auxquelles contribuent le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat et d'autres mécanismes de financement multilatéraux, afin d'améliorer la mise en œuvre des mesures consacrées à la gestion durable des forêts et à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets dans le domaine des forêts. Cette approche serait également conforme à la Déclaration de Cancún de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, qui s'est tenue en 2016 et a exhorté les Parties à renforcer leurs efforts visant à intégrer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité au sein des différents secteurs et entre les différents secteurs, notamment l'agriculture, les forêts, la pêche et l'aquaculture et le tourisme, à tous les niveaux et à toutes les échelles.
- ii. Deuxièmement, outre les efforts d'intégration, des ressources financières de toutes les sources possibles seraient mobilisées, afin de prendre des mesures stratégiques dans le domaine des ressources génétiques forestières, notamment le renforcement des capacités, l'élaboration de stratégies nationales et le renforcement des systèmes nationaux d'approvisionnement en semences d'arbres, par exemple. Il faudrait que les mesures stratégiques soient alignées sur les quatre priorités du Plan d'action mondial, mais qu'elles soient conçues pour répondre aux besoins et aux conditions spécifiques de différents pays et régions. Ce type de mesures stratégiques dirigées par les pays et consacrées aux ressources génétiques forestières permettraient également aux pays de mieux se préparer et d'améliorer leurs capacités, en vue de la mise en œuvre de projets de grande envergure sur les forêts.
- iii. Troisièmement, il est nécessaire de coopérer avec les initiatives de financement des forêts pertinentes qui sont actuellement mises en œuvre, notamment afin de mettre l'accent sur l'importance des investissements dans les ressources génétiques forestières et de sensibiliser au rôle essentiel de ces ressources dans la gestion durable des forêts. Pour mener à bien cette coopération, il faudrait mettre en commun les éventuelles sources de financement et éviter que les efforts ne se chevauchent. Dans le cadre de la Stratégie de mise en œuvre du Plan d'action mondial, la Commission a demandé à la FAO de recueillir, actualiser régulièrement et publier sur son site web des informations sur les mandats des donateurs, les politiques, les

²³ CGRFA-17/19/10.2/Inf.2.

critères d'éligibilité et les procédures de soumission des propositions de financement de projets concernant les ressources génétiques forestières²⁴. Étant donné que le Forum des Nations Unies sur les forêts (FUNF) a déjà mis en place le Réseau mondial de facilitation du financement forestier aux mêmes fins, à savoir appuyer la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, la FAO pourrait collaborer avec le Réseau afin de mettre à disposition des informations sur les possibilités de financement pour les ressources génétiques forestières, ce qui éviterait des chevauchements d'efforts. Outre la mise à disposition d'informations sur les sources de financement, le Réseau promeut également l'élaboration de stratégies nationales de financement des forêts et facilite l'accès aux sources de financement existantes ou émergentes.

21. Sur la base de cette approche, la FAO a élaboré un projet de stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en vue de la cinquième session du Groupe de travail. Le Groupe de travail a accueilli favorablement la proposition tendant à intégrer la question de la conservation et de l'utilisation des ressources génétiques forestières dans les actions et activités globales visant à renforcer la mise en œuvre de la gestion durable des forêts et des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets ayant trait aux forêts, dans le cadre de mécanismes de financement bien établis. Il a demandé au Secrétariat de s'assurer que le cadre REDD+ fasse bien partie du projet de stratégie de financement. Il a recommandé au Secrétariat de mettre à jour, à partir des observations reçues au cours de la cinquième session, le projet de stratégie de financement, en vue de son examen par la Commission à la présente session. La stratégie de financement actualisée est présentée dans le document intitulé *Projet de Stratégie de financement actualisée pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*²⁵.

Collaboration et réseaux régionaux

22. À sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO de continuer à coordonner et à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en collaboration avec les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières²⁶. La FAO a poursuivi sa collaboration avec ces réseaux et prévoit, en outre, de renforcer leur rôle dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial, si les ressources financières disponibles le permettent.

23. La FAO a contribué à l'atelier régional organisé par l'Association des institutions de recherche forestière pour l'Asie et le Pacifique et *Bioversity International*, qui était destiné aux coordonnateurs nationaux et aux autres spécialistes du Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique (APFORGEN) et qui s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie), en mars 2017. Les participants à l'atelier ont révisé la stratégie pour la mise en œuvre régionale du Plan d'action mondial et en ont ébauché une nouvelle version pour la période 2018-2022. La stratégie révisée a été présentée à la vingt-septième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique de la FAO, qui s'est tenue à Colombo (Sri Lanka), en octobre 2017²⁷. La Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique a accueilli favorablement l'élaboration de la stratégie régionale pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial et a recommandé à la FAO de poursuivre sa collaboration avec l'APFORGEN et les autres initiatives pertinentes en matière de ressources génétiques forestières dans la région²⁸.

24. Début 2019, *Bioversity International* et la FAO organiseront un atelier régional destiné aux coordonnateurs nationaux du Programme pour les ressources génétiques forestières en Afrique subsaharienne (SAFORGEN). Le but de cet atelier est d'examiner les progrès accomplis dans le cadre des activités régionales qui contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Au cours du précédent atelier du SAFORGEN, qui s'est tenu à Douala (Cameroun) en 2016, les coordonnateurs

²⁴ CGRFA-15/15/Report, *Annexe E*, IV.

²⁵ CGRFA-17/19/10.2/Inf.4.

²⁶ CGRFA-16/17/Report, paragraphe 73.

²⁷ FO:APFC/2017/10.

²⁸ FO:APFC/2017/REP.

nationaux ont élaboré une stratégie régionale pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial en Afrique subsaharienne²⁹.

25. La FAO a également poursuivi sa collaboration avec les réseaux régionaux en Europe et en Amérique du Nord. Le Programme européen pour les ressources génétiques forestières (EUFORGEN)³⁰ a inclus dans ses travaux actuels les priorités régionales pertinentes du Plan d'action mondial. La FAO a apporté sa contribution à la réunion annuelle du Groupe de travail sur les ressources génétiques forestières de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord³¹, qui s'est tenue à Provo (États-Unis d'Amérique), en octobre 2017. Le Groupe de travail nord-américain a décidé d'identifier les priorités stratégiques du Plan d'action mondial qui sont pertinentes pour la région et a pour but de contribuer à sa mise en œuvre au niveau régional.

Sensibilisation et mise en commun des informations

26. La FAO a poursuivi ses efforts visant à sensibiliser la communauté internationale au Plan d'action mondial et à l'importance des ressources génétiques forestières. Dans le cadre de la Boîte à outils pour la gestion durable des forêts, qui permet aux propriétaires, gestionnaires et autres parties prenantes d'accéder facilement à des outils, études de cas et autres ressources facilitant la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, la FAO a favorisé les modules sur la conservation et la gestion des ressources génétiques forestières³² et la production de matériels forestiers de reproduction³³. En mars 2017, la FAO a présenté une mise à jour de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, dans le cadre de la première réunion annuelle du projet financé par la Commission européenne GENTREE³⁴, qui s'est tenue à Madrid (Espagne).

27. En 2017, la FAO a organisé trois réunions régionales sur les biotechnologies agricoles, dans la région Asie-Pacifique³⁵ et en Afrique subsaharienne³⁶. Lors de ces réunions régionales, l'utilisation des biotechnologies dans le secteur des forêts au service de la conservation et de l'utilisation des ressources génétiques forestières a également été présentée et débattue. En ce qui concerne la réunion de la région Asie-Pacifique, la FAO a produit une vidéo sur l'utilisation de la culture tissulaire pour la propagation du matériel de reproduction des arbres en Thaïlande.

28. En septembre 2017, la FAO a contribué à l'organisation d'une session sur les ressources génétiques forestières lors du Congrès du cent vingt-cinquième anniversaire de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), qui s'est tenu à Fribourg (Allemagne). En outre, la FAO a présenté une mise à jour du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial à la Réunion annuelle du Système de l'OCDE pour les semences et les plants forestiers, qui s'est tenue à Copenhague (Danemark), en octobre 2017.

29. Afin d'apporter une contribution supplémentaire à la mise en commun d'informations, la FAO a publié, en novembre 2017, la Deuxième édition du guide de référence sur l'agriculture intelligente face au climat³⁷. Celle-ci comprend un chapitre sur la gestion des ressources génétiques forestières dans le module sur les ressources génétiques forestières pour l'alimentation et l'agriculture.

30. En juin 2018, les participants à la vingt-quatrième session du Comité des forêts de la FAO ont été informés des principales décisions de la Commission et des activités du Groupe de travail. Le Comité s'est félicité de l'élaboration du *Deuxième rapport sur l'État des ressources génétiques forestières dans le monde*, qui sera publié d'ici à 2023, et s'est dit satisfait des travaux du Groupe de travail. Le Comité a également débattu du rôle de la biodiversité dans le secteur des forêts et a invité

²⁹ <https://www.biodiversityinternational.org/research-portfolio/forests/saforgen/>

³⁰ <http://www.euforgen.org>

³¹ <https://www.fs.fed.us/global/nafc/genetics/aboutus.htm>

³² <http://www.fao.org/sustainable-forest-management/toolbox/modules/forest-genetic-resources/basic-knowledge/fr/?type=list>

³³ <http://www.fao.org/sustainable-forest-management/toolbox/modules/forest-reproductive-material/basic-knowledge/fr/>

³⁴ <http://www.gentree-h2020.eu/>

³⁵ <http://www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/en/c/1440/>

³⁶ <http://www.fao.org/africa/events/detail-events/fr/c/1041819/>

³⁷ <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/fr/>

les États Membres à renforcer la mise en œuvre du Plan d'action mondial. En outre, il a demandé à la FAO de continuer à coordonner et appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial et de lui rendre compte régulièrement des progrès accomplis dans ce domaine.

III. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

31. La Commission souhaitera peut-être:

- i. prendre connaissance du Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial;
- ii. inviter les pays à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial et les encourager à donner suite aux constatations du Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial, comme il convient;
- iii. examiner le Projet révisé de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières, qui figure dans le document portant la cote CGRFA-17/19/10.2/Inf.3, en vue de son adoption;
- iv. examiner le projet de Stratégie de financement actualisée pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial, tel qu'il figure dans le document portant la cote CGRFA-17/19/10.2/Inf.4, en vue de son adoption;
- v. encourager les pays à intégrer activement les ressources génétiques forestières aux mesures de plus grande ampleur et plus globales et aux mesures consacrées à la gestion durable des forêts et à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets dans le domaine des forêts; et à identifier les besoins en ce qui concerne les mesures spécifiques et stratégiques consacrées aux ressources génétiques forestières;
- vi. demander à la FAO de continuer à coordonner et à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en collaboration avec les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations internationales concernées;
- vii. encourager les donateurs à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial et sa Stratégie de financement.